

Décision

Générale

colonial

Décision n° 48-458-1935 Indemnités,

n° 48-458-1935

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

8 janvier 1935

Numéro JO

n° 458 du 31/01/1935

Date du numéro

31 janvier 1935

TEXTE INTÉGRAL

8 janvier 1935, il sera pavé à M. Sébastien Noc éto la somme de 20, 000 francs, montant de l'indemnité définitive d'expropriation, fixée par le jury , 'expropriat ion le 21 novembre 14, dédnction de la somme de 865 fr, 95, charge de l'exproprié, faite par jugement du décembre 1954.